

« Quand les acteurs de la réforme universitaire « croisent le fer » dans les journaux ; l'exemple de la période 1968-1984 »

Arnaud DESVIGNES

79

Nous Edgar Faure, ministre de l'Éducation nationale entre juillet 1968 et 1969, aurait dit un jour : « *La France est toujours en avance d'une révolution parce qu'elle est toujours en retard d'une réforme* »¹. Cette formule peut, certes, se révéler exacte pour décrire la période 1945-1968, durant laquelle le pouvoir politique n'a pas véritablement cherché à entreprendre une réforme des universités françaises pourtant nécessaire, et à grande échelle. En revanche, une telle assertion paraît plus discutable pour caractériser la période postérieure à Mai 1968 : la nécessité de réformer les universités ne fait plus aucun doute et elle se traduit par la mise en œuvre de nouvelles mesures. Les troubles ne cessent pas pour autant. Il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer à titre d'exemples les importantes vagues de grève de 1976, menées contre la réforme du second cycle² ou encore les mouvements de contestation qui accompagnent l'examen du projet de loi Savary sur l'enseignement supérieur par le Parlement en avril-mai 1983³.

La détermination du pouvoir politique est en effet une condition nécessaire mais non suffisante pour faire aboutir une réforme : il faut parvenir à rédiger un projet convaincant pour le plus grand nombre, le faire voter, puis le faire appliquer. Un tel constat résulte d'une recherche entreprise pour le doctorat et consacrée aux genèses des lois Faure et Savary⁴, ainsi qu'à l'application de la première dans les universités entre 1968 et 1984⁵. Lors de la soutenance,

1. Nous n'avons malheureusement pas encore trouvé à quelle occasion Edgar Faure aurait prononcé cette phrase.

2. Il s'agit de la plus longue grève étudiante après Mai 1968. Il faut attendre le mouvement contre le contrat première embauche (CPE) en 2006 pour retrouver un mouvement de contestation étudiant qui dure aussi longtemps. Sur la grève de 1976, on peut consulter la page internet que lui consacre le Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME) à l'adresse : <http://www.germe-inform.fr/?p=2321> ; Charles Mercier, dans sa thèse sur René Rémond, l'évoque : MERCIER Charles, *René Rémond, Nanterre et l'université : les enfantements de 1968 (1968-1976)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Philippe Boutry, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, décembre 2011, 2 volumes, tome 1, p. 718-722. Ce mouvement de contestation est aussi évoqué dans notre thèse : DESVIGNES Arnaud, *Vers l'autonomie des universités en France. Les acteurs universitaires, politiques et syndicaux face à la réforme (1968-1984)*, thèse d'histoire contemporaine sous la codirection de Jean-Noël Luc et d'Emmanuelle Picard, Université Paris-Sorbonne, soutenue le 9 décembre 2016, p. 388-420.

3. DESVIGNES Arnaud, *Vers l'autonomie...*, *op. cit.*, p. 629 et suivantes. Ce projet de loi déposé au Parlement le 6 avril 1983 va devenir la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur.

4. Loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur et loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur. Ces deux lois ont eu notamment vocation à renforcer l'autonomie des universités dans les domaines administratif, pédagogique et financier.

5. DESVIGNES Arnaud, *Vers l'autonomie des universités*, *op. cit.*

Patrick Fridenson, directeur d'études à l'Écoles des hautes études en sciences sociales (EHESS) et président du jury, nous a invité à réfléchir à l'influence des articles rédigés par des journalistes tels que Bertrand Girod de l'Ain, Maurice Duverger ou Raymond Aron, sur l'opinion publique et plus particulièrement sur les acteurs de la réforme. Les Doctoriales consacrées en 2017 aux sources médiatiques offrent une opportunité d'ouvrir ce chantier.

Le corpus de médias utilisé comprend essentiellement *Le Monde*, *Le Figaro* et les bulletins des trois grands syndicats enseignants, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP), le Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN) et la Fédération des syndicats autonomes. Même si d'autres sources pouvaient être prises en compte, cet échantillon est suffisamment large et diversifié pour étayer une première approche⁶.

Nous avons cherché à mettre en valeur les caractéristiques propres à la presse en tant que source historique à travers l'évocation des conditions d'accès aux archives de la presse, des profils des rédacteurs d'article, des lignes éditoriales des journaux de la grande presse et de la presse syndicale, ainsi que de leur audience. Les apports et les limites d'un tel support constituent un second axe d'étude privilégié. Enfin, l'analyse de plusieurs articles où s'expriment les divergences de vue à propos de la sélection à l'université entre 1968 et 1984 illustrera la difficulté d'élaborer une réforme susceptible de recueillir l'assentiment du plus grand nombre de ses acteurs.

Des sources désormais plus accessibles

On peut souligner, en premier lieu, qu'il est de plus en plus aisé de consulter la presse en raison de la numérisation progressive des documents et de l'accès au moteur de recherche *Europresse*. Il est désormais possible d'identifier les articles relatifs à un sujet donné au sein d'un corpus de plus de 6 000 titres de journaux. La solution la plus rapide auparavant consistait à consulter les fiches thématiques de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) afin d'identifier les articles les plus utiles dans les volumes du *Monde*⁷. La lecture de la version papier de ce quotidien, en complément du recours à *Europresse*, reste indispensable, puisque les résultats fournis par ce moteur de recherches ne permettent pas de situer précisément où se trouve l'article identifié et la manière dont il est mis en forme⁸. En effet, un éditorial signalé comme tel n'a pas la même charge symbolique que la tribune d'un universitaire noyée au milieu d'autres articles dans le corps du journal. Le recours à la version papier des journaux reste inévitable pour une autre raison dans bon nombre de

6. Le choix de proposer un corpus de sources aussi limité peut sembler contestable dans la mesure où des journaux comme *Libération*, des magazines comme *L'Express* ou *Le Nouvel Observateur* sont susceptibles de contenir des articles utiles sur la réforme des universités. Pour ce qui concerne la presse syndicale, on pourrait également évoquer les bulletins des syndicats étudiants, c'est-à-dire de l'UNEF et de l'UNI. Toutefois, l'objectif ici consiste moins à proposer une étude exhaustive qu'à livrer un témoignage révélant les difficultés que présente l'utilisation de la presse écrite dans le cadre d'une recherche historique, mais aussi les apports et les nouvelles pistes de recherche envisageables.

7. Site de l'Université de Nanterre (6 allée de l'Université, F-92001 Nanterre Cedex). Au premier étage de la bibliothèque, sont conservés tous les volumes du *Monde* depuis la création du journal.

8. Pour les articles de presse plus récents, la page du journal ou de la revue concernée a été, en revanche, numérisée.

cas car, à ce jour, seul le contenu du *Monde* est intégralement numérisé depuis 1945. Par exemple, les articles du *Figaro* pour la période 1945-1990 ne sont pas encore disponibles. Ainsi, dans le cadre de notre thèse de doctorat, en dehors de la version numérique du *Monde*, nous avons choisi de nous limiter aux coupures de presse retrouvées dans les dossiers constitués par des ministres ou des présidents d'université⁹. Les bulletins des différents syndicats étant mensuels ou trimestriels et facilement consultables, le dépouillement intégral de ceux-ci était, en revanche, envisageable¹⁰. Une fois les articles de presse repérés, il convient de déterminer le statut des rédacteurs, la manière dont ils traitent et présentent l'information, la ligne éditoriale du journal dans lequel ils écrivent ainsi que son audience, si l'on veut rendre compte de la manière la plus précise possible du processus d'élaboration d'une réforme universitaire.

Des profils variés de rédacteurs : universitaires et/ou journalistes

Si les personnes qui écrivent dans les bulletins syndicaux étudient ou enseignent à l'université, ce n'est pas le cas dans la grande presse, où cohabitent universitaires et journalistes. Il est intéressant de rappeler à ce sujet que les années 1960 correspondent à l'époque où les journalistes commencent à se spécialiser dans des domaines particuliers¹¹ : les grands quotidiens ne se contentent plus de solliciter l'avis de professeurs renommés, ils emploient de plus en plus des journalistes qui acquièrent une compétence dans le domaine de l'éducation. Au sein de ce dernier groupe, les noms les plus connus pour *Le Monde* sont ceux de Bertrand Girod de l'Ain, de Frédéric Gaussen, de Serge Bolloch ou encore d'Yves Agnès. Au sein de la deuxième catégorie, celle des universitaires-journalistes, les exemples les plus célèbres sont ceux de Raymond Aron (éditorialiste au *Figaro* de 1947 à 1977), d'Annie Kriegel (*Le Figaro* à partir de 1970¹²) et de Maurice Duverger (*Le Monde* de 1946 à 1994). On pourrait aussi classer Bertrand Girod de l'Ain dans ce dernier groupe car, tout en continuant à publier régulièrement dans *Le Monde*, il occupe à partir de 1970 un poste de professeur à l'Université Paris-Dauphine.

S'il convient de rappeler que les journalistes, quel que soit leur statut, ont un niveau de qualification qui augmente fortement à partir des années 1960, nous insisterons ici sur quelques exemples tendant à montrer que l'entrée au *Monde* ou au *Figaro* résulte davantage, au moins pour cette époque, d'une rencontre décisive que de

9. On peut citer à titres d'exemples les cartons 1237W 81 (dossier de presse relatif à la réforme du deuxième cycle, 1975-1976) et 1237W 89 à 1237W 93 (coupures de presse concernant l'enseignement supérieur en général et les universités en particulier, 1971-1974) émanant de l'Université Rennes I et conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, ou encore le carton 20090276/13 des Archives nationales, émanant de la direction générale de l'enseignement supérieur (coupures de presse relatives au projet de loi Savary sur l'enseignement supérieur).

10. Les bulletins du SNESUP et de la Fédération des syndicats autonomes sont consultables à la Bibliothèque nationale de France (BnF). Les bulletins du SGEN sont conservés au siège (49 avenue Simon Bolivar, 75019 Paris).

11. PADIOLEAU Jean G., « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », in *Sociologie du travail*, vol. 18, n° 3, 1976, p. 258-259; EVENO Patrick, *Histoire du journal...*, op. cit., p. 274-275 ; FORESTIER Yann, *L'école, exception médiatique. La presse face aux enjeux des changements pédagogiques, 1959-2008*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Noël Luc, Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 98-99.

12. Annie Kriegel mentionne qu'elle commence à écrire dans *Le Figaro* en 1970 puis « de manière plus suivie » à partir de 1976 et au moins jusqu'à 1991, date de la publication de ses mémoires (Cf. KRIEDEL Annie, *Ce que j'ai cru comprendre*, Paris, Le Grand livre du mois, 1991, p. 733-734) ; la documentation consultée ne nous permet pas de dire de quelle ampleur fut sa collaboration au journal entre 1991 et sa mort en 1995.

l'accomplissement d'une formation donnée¹³. Frédéric Gausson, titulaire d'une licence de lettres, intégra l'équipe du *Monde* en 1964, à l'âge de vingt-sept ans, après avoir envoyé le compte rendu d'une exposition que Bertrand Girod de l'Ain choisit de publier. Bruno Frappat, auteur de plusieurs articles consacrés à l'éducation et publiés entre 1968 et 1974, commença par diriger le journal de son lycée et écrire dans le *Dauphiné libéré*. Il put ensuite entrer en contact avec Hubert-Beuve Méry grâce à l'aide du curé de sa paroisse qui avait combattu avec le fondateur du *Monde* pendant la Seconde Guerre mondiale¹⁴.

Au sein du groupe des universitaires-journalistes, le juriste Maurice Duverger fut introduit auprès d'Hubert Beuve-Méry par le père Maydiou. Le fondateur du *Monde* l'invita à envoyer des articles pour lui permettre de les évaluer¹⁵. Ce préalable accompli, Maurice Duverger fut invité à dîner et, à l'issue de l'entretien qui eut lieu en 1947, Hubert Beuve-Méry lui proposa de « devenir un collaborateur régulier du journal »¹⁶. Maurice Duverger, pour sa part, dut probablement son entrée au *Monde* au refus de Raymond Aron d'y apporter sa contribution¹⁷. Raymond Aron, de son côté, fut approché par Pierre Brisson, le directeur du *Figaro*, car il avait été « frappé » par les articles du philosophe publiés dans le journal *Combat*¹⁸. Quelques décennies plus tard, Raymond Aron proposa à son tour à Annie Kriegel d'écrire dans *Le Figaro*¹⁹.

Ces trois universitaires distinguent, dans leurs témoignages, le journaliste, soucieux d'être le premier à divulguer une nouvelle, de l'universitaire qui préfère prendre le temps de la réflexion. Raymond Aron écrit à ce sujet dans ses mémoires : « *il m'a toujours manqué le goût de la nouvelle, caractéristique du journaliste. [...] À quoi bon, sinon pour faire sensation, l'impatience d'obtenir une information quelques heures avant les autres ? Si celle-ci est importante, on aura toujours le temps d'y réfléchir ; si elle ne l'est pas, à quoi bon s'exciter ?* »²⁰. Il est tout aussi intéressant de constater que Maurice Duverger et Annie Kriegel considèrent leurs activités journalistiques et universitaires comme complémentaires. Le premier mentionne dans ses mémoires que « *les cours à l'université et les articles dans la presse ne sont pas deux activités*

13. DELPORTE Christian, *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, Paris, Presses universitaires de France, Que-sais-je ?, 1995, p. 87-90 ; MARTIN Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 398-399. Les exemples évoqués ici, en matière de « rencontre décisive », n'ont pas forcément valeur de vérité générale, mais, en l'absence d'étude sur le sujet, nous avons cru utile de les citer.

14. *Ibid.*

15. DUVERGER Maurice, *L'autre côté des choses*, Paris, Albin Michel, 1977. DORANDEU Renaud, « La 'terrible logique des sages', Maurice Duverger : écritures biographiques et journalistiques », *Politix*, 1992, vol. 5, n° 20, p. 136-154. Maurice Duverger évalue sa contribution au *Monde* à une « vingtaine d'articles par an en moyenne », soit 600 selon lui au moment où il rédige ses mémoires (*L'autre côté des choses*). Une recherche sur *Europresse* nous a permis d'évaluer à une vingtaine d'articles ses contributions au *Monde* relatives aux actualités universitaires entre 1968 et 1983 (5 articles en 1968, 2 en 1969, 4 en 1970, 1 en 1971, 1972 et 1974, 2 en 1973 et 4 en 1983).

16. DUVERGER Maurice, *L'autre côté...*, *op. cit.*, p. 293.

17. ARON Raymond, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 293.

18. *Ibid.*, p. 297. Raymond Aron est d'ailleurs un journaliste au moins aussi prolifique que Maurice Duverger puisqu'entre 1959 et 1983, il rédigea 95 articles relatifs à l'enseignement supérieur français, et on peut rappeler au passage que ses contributions au *Figaro* en matière de politique internationale sont évaluées à presque 1 700 articles pour la période 1947-1977, sans parler de ses articles de politique intérieure, tous journaux et revus confondus, rassemblés en 2016 dans un volume publié par les éditions de Fallois (ARON Raymond, *Politique française, articles 1944-1977*, Paris, Editions de Fallois, 2016, 8000 p. Cet ouvrage n'existe malheureusement qu'en version numérique). On trouve, dans ce dernier volume, les 95 articles relatifs à l'enseignement supérieur rédigés par Raymond Aron entre 1959 et 1983.

19. Témoignage d'Annie Kriegel in *Histoire et médias : Journalisme et journalistes français : 1950-1990*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 180-181. Témoignage à compléter par les pages que consacre Annie Kriegel à sa collaboration au *Figaro*, dans ses mémoires : KRIEGEL Annie, *Ce que j'ai cru...*, *op. cit.*, p. 733-743.

20. ARON Raymond, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 332. On peut lire des propos similaires dans les mémoires de Maurice DUVERGER (*L'autre côté...*, *op. cit.*, p. 117) et d'Annie Kriegel (*Témoignage d'Annie KRIEGEL*, *art. cit.*, p. 183-184).

séparées, mais la même sous deux aspects complémentaires »²¹. Raymond Aron, de son côté, écrit que les deux activités d'universitaire et de journaliste ne font pas appel aux mêmes compétences : « *les érudits ne sont pas tous intelligents ; même les économistes professionnels ne parviennent pas toujours à analyser une situation ou à exposer une thèse en quatre feuillets. Celui qui peut le plus ne peut pas toujours le moins. Certes une copie d'agrégation de philosophie requiert davantage de culture qu'un éditorial du Monde ou du Figaro, mais l'agrégé ne devient pas toujours un bon éditorialiste* »²². Une copie d'agrégation se distingue en effet nettement d'un éditorial. Dans la première, il faut livrer une analyse scientifique censée être objective, alors que dans le second, il convient de défendre un point de vue : les journaux et les bulletins syndicaux ne se contentent pas d'informer, ils expriment et diffusent certaines prises de position.

Des lignes éditoriales de journaux et bulletins plus ou moins fluctuantes

Bruno Poucet et Ismaël Ferhat, lors du colloque consacré à la loi Faure de 1968, ont dressé un portrait fidèle des grandes lignes de fracture entre syndicats enseignants et étudiants. Le SNESUP est « jacobin, progressiste » et regroupe surtout des « *maîtres-assistants* ». Le SGEN est « *progressiste mais moins centralisateur et plus girondin* ». La Fédération des syndicats autonomes, « jacobin » et « en revanche conservateur », incarne le « *fer de lance de l'opposition à la réforme d'Edgar Faure* » et apparaît comme le syndicat des professeurs²³. Pour les syndicats étudiants, on peut évoquer l'opposition entre l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), à gauche, et l'Union nationale interuniversitaire (UNI), à droite²⁴.

Si les différences de points de vue exprimés dans les grands quotidiens sur la réforme universitaire sont tout aussi affirmées, l'état actuel de la recherche ne permet pas de dégager avec précision les lignes éditoriales défendues par eux. Il faudrait, pour ce faire, disposer d'une étude analogue à celle de Yann Forestier sur la réforme de l'école²⁵. À défaut de pouvoir s'appuyer sur un tel travail, on peut rappeler quelques caractéristiques des grands quotidiens et proposer quelques hypothèses basées sur nos premières recherches.

Les travaux des historiens ont montré que le traitement de l'information par les grands quotidiens est loin d'être neutre. Même Hubert Beuve-Méry, le fondateur du *Monde*, qui mettait un point d'honneur à ne pas prendre parti pour l'un ou l'autre camp durant la Guerre froide, laissant au lecteur le soin de se forger un avis, sortit de sa réserve au moment de la Guerre d'Algérie : le journal soutint alors clairement l'indépendance de

21. DUVERGER Maurice, *L'autre côté...*, *op. cit.*, p. 109. On peut lire le témoignage d'Annie Kriegel à ce sujet dans *Témoignage* d'Annie KRIEGEL, *art. cit.*, p. 186.

22. ARON Raymond, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 331. La contribution de Raymond Aron insérée dans l'ouvrage dirigé par Albert BAYET, *Problèmes et techniques de la presse : conférences faites à l'institut d'études politiques de Paris de décembre 1947 à mai 1948*, Paris, Domat, Montchrestien, 1948, mérite aussi d'être lue.

23. POUCKET Bruno, « Introduction », in Bruno POUCKET, David VALENCE (dir.), *La loi Edgar Faure, Réformer l'université après 1968*, Rennes, PUR, 2016, p. 15.

24. *Ibid.*, p. 15-16.

25. FORESTIER Yann, *L'école ...*, *op. cit.*

l'Algérie. Une inflexion dans les prises de position du *Monde* est ensuite très perceptible à partir de 1978, année marquée par la publication d'un article de Jacques Fauvet, directeur du journal, en faveur de l'union de la gauche²⁶.

Les syndicats d'enseignants du supérieur, de droite comme de gauche, ne se privent d'ailleurs pas de dénoncer les errements des grands quotidiens. Il est assez troublant de constater que des syndicats aussi opposés que le SNESUP et l'Autonome condamnent avec autant de virulence *Le Figaro* et *Le Monde*. Les rédacteurs du bulletin du SNESUP reprochent par exemple au *Monde* d'avoir publié seulement trois mois après sa rédaction, au début du mois d'août 1970, une tribune libre rédigée par G. Innocent, secrétaire général adjoint du SNESUP : « *cette tribune libre date... [sic] "Le Monde", à qui elle était destinée, l'a publiée le 7 août, trois mois après sa rédaction. Les membres de la direction nationale ont néanmoins estimé qu'elle devait être portée à la connaissance des nombreux syndiqués qui, le 7 août, avaient fort légitimement d'autres préoccupations* »²⁷. La Fédération nationale des syndicats autonomes, en particulier son secrétaire général, Jean Bastié, n'est pas plus tendre envers les médias en général et *Le Monde* en particulier. Jean Bastié considère en effet que « les rédacteurs universitaires du *Monde* et du *Figaro* affichent [...] tous les jours, leur mépris de la démocratie », par exemple en publiant « *dans un tout petit coin de page un communiqué sur deux de notre Comité directeur et en [en censurant] les passages les plus importants* »²⁸.

Il faut rappeler, en second lieu, que l'avis de la direction d'un quotidien comme *Le Monde* n'est pas forcément partagé par l'ensemble des rédacteurs du journal. Patrick Eveno, historien de la presse, note que « *les opinions des rédacteurs [du Monde] couvrent toute l'étendue de l'éventail politique, à l'exception de l'extrême-droite* »²⁹. On peut ajouter, sur la base d'un sondage partiel réalisé par nos soins via Europresse, que *Le Monde* donne l'occasion de s'exprimer à des avis très opposés sur les questions relatives à la réforme universitaire. Pour ne citer qu'un exemple, à la fin de l'année 1983, *Le Monde* publie un article de Maurice Duverger condamnant fermement le projet de loi Savary³⁰, puis celui du député socialiste de la Loire, Bruno Vennin, qui, au contraire, insiste sur les mérites du texte de loi mis en cause et conteste l'analyse proposée par l'éminent juriste³¹. Il semble, si l'on en croit Raymond Aron, que la direction du *Figaro*, laisse aussi des avis contraires s'exprimer dans ses colonnes. Le philosophe écrit en effet dans ses mémoires, au sujet de ses contributions au *Figaro*, que ses positions n'étaient pas toujours en harmonie avec celles du directeur du journal,

26. EVENO Patrick, *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 349 à 351. *Le Monde*, vendredi 10 mars 1978. La posture du directeur du *Monde* se confirme dans le contexte des élections présidentielles de 1981 durant lesquelles il soutient le candidat socialiste François Mitterrand.

27. *Bulletin du SNESUP*, septembre 1970, n° 192, n° 11, nouvelle série, p. 20.

28. *Bulletin de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur*, octobre 1973, nouvelle série, n° 1, p. 40.

29. EVENO Patrick, *Histoire du journal ...*, op. cit., p. 372-373.

30. DUVERGER Maurice, « Un socialiste de la médiocrité ? », *Le Monde*, 14 octobre 1983.

31. Bruno Vennin, député socialiste de la Loire, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en congé sans solde, « Réplique à M. Duverger », *Le Monde*, 1^{er} novembre 1983.

Pierre Brisson³². Il ajoute qu'après le décès de ce dernier, en 1964, des orientations politiques très différentes pouvaient s'exprimer dans les colonnes du quotidien³³. Dans la mesure où la presse constitue une tribune où s'expriment différentes visions de la réforme universitaire, nous pouvons, en dernier lieu, réfléchir à son audience, que l'on peut étudier tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Un tel paramètre est essentiel pour qui veut déterminer l'influence que ce type de média a pu avoir dans le cadre du processus de réforme.

Une large audience pour la grande presse, un cercle plus restreint de lecteurs pour la presse syndicale

Le Monde et *Le Figaro* sont, entre 1968 et 1984, deux quotidiens à gros tirage, susceptibles de toucher assez largement le public concerné de près par la réforme universitaire, à savoir les hommes politiques, les enseignants et les étudiants. En 1968, *Le Figaro* diffuse 424 218 exemplaires et *Le Monde* 354 982. À partir de 1974, le nombre d'exemplaires du *Monde* dépasse celui du *Figaro*³⁴ : en 1976, *Le Figaro* ne diffuse que 347 000 exemplaires et *Le Monde* 440 000. Patrick Eveno, auteur d'une histoire du journal *Le Monde*, juge qu'« à la fin des années 1960 et au début des années 1970, [ce titre] est devenu le premier quotidien français, au moins par l'influence, même s'il est encore distancé par *Le Figaro* et les grands journaux populaires en termes de diffusion »³⁵.

L'étoile du *Monde* commence toutefois à pâlir à la fin des années 1970 : la moyenne du tirage quotidien passe de 445 000 exemplaires en 1979, à 345 000 en 1985³⁶. Patrick Eveno estime que *Le Monde* entre en crise à partir de 1976 en raison de rivalités au sein de la direction, de l'arrêt de la croissance de la diffusion et de l'augmentation des coûts de production du journal³⁷. *Le Figaro*, au contraire, connaît un renouveau avec la création de magazines : entre 1980 et 1985, la moyenne d'exemplaires vendus quotidiennement passe de 300 000 à 385 000³⁸. Les bulletins syndicaux sont destinés à un public plus restreint si l'on en croit le nombre d'exemplaires vendus. Par exemple, le SNESUP ne comptait que « quelques centaines d'adhérents cotisants en 1950 », 5 000 en mai 1968, 6 500 en 1969 et 7 500 en octobre 1970³⁹. Ces éléments montrent que les auteurs qui publient des articles relatifs à la réforme universitaire dans la grande

32. ARON Raymond, *Mémoires* ..., *op. cit.*, p. 301.

33. *Ibid.*

34. EVENO Patrick, *Histoire du journal « Le Monde », 1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 337.

35. EVENO Patrick, *Le journal Le Monde, une histoire d'indépendance*, Paris, Odile Jacob, 2001, p. 33. Si Patrick Eveno ne mentionne pas de statistiques destinées à mesurer l'influence du *Monde* sur l'opinion, nous avons pu lire de précieux témoignages confirmant les propos de cet historien : Raymond Aron, *Mémoires*, Paris, Robert Laffont, 2010, p. 695 ; Bulletin du SNESUP, n° 159, avril 1968, p. 9 ; *Bulletin de la fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur*, nouvelle série, n° 5, janvier 1975, p. 48. Enfin, d'après une étude de 1972 (publiée dans *Histoire générale de la presse française*, tome V : de 1958 à nos jours, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 376), 49,2 % des lecteurs du *Monde* ont un niveau d'études qualifié de « supérieur » contre 34,8 % pour *Le Figaro*.

36. EVENO Patrick, *Le journal*..., *op. cit.*, p. 34.

37. EVENO Patrick, *Histoire du journal*..., *op. cit.*, chapitre 10, p. 337-368.

38. EVENO Patrick, *Le journal*..., *op. cit.*, p. 37.

39. *Bulletin du SNESUP*, supplément au n° 192, n° 11 nouvelle série, octobre 1970, p. 8.

presse sont soit des journalistes qui ont choisi de se spécialiser, soit des universitaires qui écrivent avec plus ou moins de régularité. Les syndicats d'enseignants reprochent aux auteurs qui publient dans les colonnes du *Monde* ou du *Figaro* de ne pas présenter l'actualité de manière objective et de tenter de discréditer des personnes ou des organisations. Les étudiants ou les enseignants qui publient des articles dans les bulletins syndicaux ne sont pas nécessairement plus objectifs en défendant la ligne définie par leur syndicat.

Sans que l'on puisse, dans l'état actuel de la recherche, évaluer le degré de déformation opérée par les auteurs mis en cause et leurs motivations, il nous a semblé, après lecture de dizaines d'articles, que la grande presse comme la presse syndicale, restaient des sources de premier plan. Que l'on conteste ou non les conclusions de journalistes comme Bertrand Girod de l'Ain ou Raymond Aron, d'universitaires syndiqués de l'Autonome ou du SNESUP, il semble difficile, pour un lecteur averti, de ne pas reconnaître la qualité de leurs observations au sujet du système universitaire français⁴⁰. En dehors des analyses de ces auteurs qui constituent autant de pistes à explorer, les informations contenues dans leurs articles (état des locaux des universités, opinions des enseignants ou des étudiants par discipline, par établissement, sur un point de la réforme en particulier) sont souvent très précieuses car elles permettent de combler des lacunes perceptibles dans d'autres sources utilisées par l'historien.

Après avoir évoqué les apports et les limites des articles contenus dans la grande presse et la presse syndicale, il nous a paru utile de présenter, à travers l'exemple de la question de l'accès à l'université, le large éventail des positions défendues par les auteurs d'articles de presse évoqués ici⁴¹. Un tel constat permet notamment de comprendre à quel point la rédaction d'un projet de réforme de l'enseignement supérieur représente un exercice délicat pour le pouvoir politique tant les solutions proposées sont contradictoires.

Des affrontements à couteaux tirés, dans la grande presse et la presse syndicale, entre partisans et adversaires de la sélection à l'entrée de l'université

Dans l'édition du *Monde* datée du 4 avril 1968, Bertrand Girod de l'Ain rapporte que le général de Gaulle va présider un comité interministériel destiné à se prononcer sur la question de la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur⁴². Or, après avoir évoqué les modalités envisagées pour l'instaurer, il rappelle que cela suppose « *une prévision assez précise des besoins en cadre de différents niveaux* » et que « *celle-ci*

40. Étant donnée la taille de cet article, nous ne pouvons pas étudier en détail toutes les contributions au *Monde* de Bertrand Girod de l'Ain. Nous les évoquerons de nouveau de manière plus détaillée dans un article ou un ouvrage plus volumineux. Nous pouvons toutefois, au regard des recherches très poussées que nous avons entreprises dans le cadre de notre thèse de doctorat, attester de la qualité des analyses et des informations livrées par Bertrand Girod de l'Ain.

41. Nous avons privilégié les articles parus au moment des débats relatifs à la préparation des lois Faure et Savary sur l'autonomie des universités.

42. GIROD DE L'AIN Bertrand, « Le gouvernement déciderait d'introduire à partir de 1969 une sélection à l'entrée des facultés », *Le Monde*, 4 avril 1968.

est encore au stade des balbutiements »⁴³. Il s'appuie sur les conclusions de la conférence des ministres de l'Éducation organisée à Vienne en décembre 1967, à l'occasion de laquelle les représentants des pays communistes ont reconnu que les projections sur l'avenir du marché du travail n'étaient pas des plus aisées à établir. Cette phrase qui clôt l'article traduit le scepticisme de Bertrand Girod de l'Ain quant à une mise en œuvre de la sélection, puisqu'elle est supposée s'appuyer sur ces prévisions. Dans les articles qu'il rédige ensuite, il reste évasif sur cette question avant de se prononcer, en 1978, en faveur de la sélection⁴⁴. Dans *Le Monde* du 18 novembre 1978, il commence par rappeler que les carrières de l'enseignement en sciences et en lettres sont encombrées et que, par conséquent, il ne faut pas attendre le stade du diplôme final pour sélectionner. Il suggère d'introduire une telle mesure en fin de première année dans des formations non-professionnelles, pour attirer des étudiants de haut niveau⁴⁵.

De son côté, Raymond Aron est plus catégorique. Dès 1964, il dénonce les conditions d'études dans les facultés, tout en accusant les ministres successifs de ne pas avoir eu le courage d'imposer la sélection⁴⁶. Dans *Le Figaro* du 29 juillet 1968, il écrit :

« M. Edgar Faure, de bon ou de mauvais gré, continue la politique de ses prédécesseurs. Après le Grand-Palais, le bâtiment de l'OTAN va abriter des étudiants. À quand le Palais-Bourbon ou l'Élysée lui-même ? Certes, peut-être tous les bacheliers parviendraient-ils à obtenir l'équivalent d'une licence s'ils bénéficiaient de conditions comparables à celles des étudiants à Harvard. Mais nul ministre français de l'Éducation nationale ne peut leur donner de pareilles conditions. Nul ne peut garantir le premier emploi à tous les diplômés dès lors que ceux-ci ont reçu une formation qui ne les qualifie pour rien, sinon, vaille que vaille, pour enseigner ce qu'ils ont appris »⁴⁷.

Bertrand Girod de l'Ain comme Raymond Aron sont, par ailleurs, très critiques à l'égard du projet de loi Savary de 1983 qui introduit une sélection au seuil du second cycle dans certaines filières. Pour le journaliste du *Monde*, l'orientation plus affirmée du premier cycle (c'est-à-dire les deux premières années d'études après le baccalauréat à l'époque) vers le marché du travail ne va pas résorber les inégalités sociales ni réduire le nombre d'inscriptions ou améliorer la réussite des étudiants issus de milieux modestes. Il souhaite laisser à chaque université le soin de fixer les conditions d'accès à ses formations⁴⁸. Raymond Aron, de son côté, ne remet pas en cause la sélection, mais estime que son introduction au seuil du second cycle ne permettra pas de remédier à l'échec de nombreux étudiants durant leurs deux premières années à l'université⁴⁹. L'analyse des bulletins syndicaux de cette période est tout aussi instructive. La Fédération des syndicats autonomes partage le point de vue de Raymond Aron⁵⁰. Ses

43. *Ibid.*

44. Parmi les articles de Bertrand Girod de l'Ain consacrés à cette question de la sélection sur laquelle il ne prend pas ouvertement parti avant 1978, on peut citer les suivants : « Les étudiants en lettres trouvent de moins en moins de débouchés », 27 février 1967 ; « La majorité des doyens de lettres réclament une sélection », 27 juin 1967 ; « Le latin et la sélection », 8 avril 1970 ; « Le décret sur la sélection en médecine fait l'objet d'un avis défavorable », 2 juillet 1970.

45. GIROD DE L'AIN Bertrand, « V. Quels rôles pour l'université », *Le Monde*, 18 novembre 1978.

46. On peut citer, à ce sujet, les articles suivants, « La crise de l'université. Combien d'étudiants ? », *Le Figaro*, 3 avril 1964 ; « La crise de l'université. Le nombre et l'élite », *Le Figaro*, 6 avril 1964, etc.... Tous ces articles se trouvent dans Raymond Aron, *Politique française*, op. cit.

47. ARON Raymond, « Le pari de M. Edgar Faure », *Le Figaro*, 29 juillet 1968.

48. GIROD DE L'AIN Bertrand, « Du plan socialiste à la réforme Savary III. La survie de l'université », *Le Monde*, 26 mai 1983.

49. ARON Raymond, « La gauche organise l'université de la médiocrité », *Le Figaro*, 26 mai 1983.

50. *Bulletin de la fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur*, février-avril 1982, p. 23-27. Les citations qui suivent sont, sauf indication contraire, tirés de cet article.

dirigeants vantent les mérites de la sélection. Ils considèrent que seuls « ceux qui ont des chances raisonnables d'y faire des études leur permettant d'acquérir un diplôme » doivent être admis à l'université. L'expression « limitation qualitative » est employée pour décrire ce type de sélection. Les études supérieures ne commenceraient à proprement parler qu'en seconde année et seuls les étudiants ayant réussi un concours y seraient admis : la limitation devient à ce stade « quantitative ». Le SGEN et le SNESUP sont hostiles à toute idée de sélection, souhaitent faciliter l'accès à l'enseignement supérieur des catégories sociales les plus défavorisées et développer la formation continue. Une phrase du projet du SGEN semble faire spécifiquement allusion au projet de l'Autonome : « *Le SGEN-CFDT écarte toute idée d'une année d'orientation dont la sanction donnerait ou non l'accès à l'enseignement supérieur* »⁵¹. Le SGEN définit trois manières d'entrer à l'université : l'obtention du baccalauréat, la « possession d'un acquis professionnel » ou « la participation à un stage d'une année de préparation »⁵². Le SNESUP est moins précis sur l'organisation de l'enseignement supérieur qu'il envisage :

« Pour ce qui concerne les formations supérieures, il faut à la fois améliorer les conditions d'accès et d'études des jeunes venant de terminer leurs études secondaires et accueillir des jeunes ou des adultes écartés ou rejetés du système éducatif en leur donnant les moyens de rejoindre à divers niveaux les formations supérieures. L'aide sociale doit être réellement développée, ainsi que les moyens pour l'accueil, l'information et l'orientation avant, pendant et à l'issue de leurs études »⁵³.

Le ministre Alain Savary n'est pourtant pas resté inactif face aux critiques adressées à son projet de loi sur l'enseignement supérieur. Il a tenté, à plusieurs reprises, par ses interventions dans la presse, d'apaiser les craintes exprimées par les uns et les autres. Il précise qu'il comprend bien l'inquiétude des jeunes face à l'augmentation du taux de chômage et que son projet a vocation à proposer une formation plus adaptée que le DEUG⁵⁴, où 60 % des étudiants échouent⁵⁵. Il ajoute qu'il a renoncé à sélectionner à l'entrée de l'enseignement supérieur mais qu'une forme de sélection est nécessaire au seuil du second cycle, d'une part pour mieux orienter les étudiants, d'autre part parce que les moyens humains et matériels ne sont pas illimités⁵⁶. En réponse à ceux qui l'accusent de vouloir sacrifier la formation des élites, Alain Savary répond, dans les extraits d'une déclaration retranscrits par *Le Figaro*, que son projet a pour ambition d'« *augmenter la qualité et l'efficacité de l'ensemble de nos formations supérieures* » et d'éviter le maintien d'une « *université à deux vitesses* »⁵⁷.

51. *Campus*, n° 80, 1^{er} mars 1982, archives du SGEN-CFDT, carton 1SP 47. Sauf indication contraire, les citations qui suivent sont extraites de ce document.

52. *Ibid.*

53. *SNESUP*, mensuel n° 153, février 1982.

54. Le DEUG a été institué par l'arrêté du 27 février 1973. Il correspond à un premier cycle de deux années après le baccalauréat. Il a été refondu en 2002, dans le cadre de la réforme LMD, dans un premier cycle rebaptisé « *licence* » et comprenant les trois premières années à l'université (arrêté du 23 avril 2002).

55. ARDITI Catherine, « Un entretien avec M. Savary – La sélection ne sera ni générale ni obligatoire – Les étudiants entrés à l'université avant 1984 ne seront pas concernés », *Le Monde*, 3 mai 1983.

56. *Ibid.*

57. O.P., « Savary : « une réforme cohérente » », *Le Figaro*, 25 mai 1983.

Même si cette étude est plus expérimentale qu'exhaustive, elle montre l'intérêt d'étudier les articles de la presse quotidienne nationale et de la presse syndicale sous différents angles dans le cadre d'une recherche consacrée aux réformes universitaires. Le croisement des informations tirées de ces deux types de sources imprimées permet de combler les manques observables dans les autres sources, notamment pour la chronologie du processus d'élaboration d'une réforme et des réactions qu'elle suscite : manifestations, motivations des manifestants, points de vue d'universitaires, d'hommes politiques, de syndicalistes. Les organes de presse, par les multiples contacts dont ils disposent du fait de leur audience dans l'opinion, centralisent un grand nombre d'informations utiles. De nombreux auteurs d'articles ne se contentent d'ailleurs pas de livrer un état partiel de l'enseignement supérieur français, ils présentent leur diagnostic d'une réforme en cours d'élaboration ou d'application, et ils proposent même de nouvelles pistes de réforme. Les analyses lisibles dans ce type d'article peuvent inspirer des hypothèses dont la validité peut être évaluée par la prise en compte d'un panel de sources plus large que celui dont disposait le journaliste qui s'exprimait sur le vif.

La presse ne mérite cependant pas d'être cantonnée à un simple support destiné à analyser tel ou tel sujet ; elle peut et doit aussi être étudiée pour elle-même. Des recherches approfondies sur des journalistes comme Bertrand Girod de l'Ain, Yves Agnès ou encore Serge Bolloch permettraient de mieux rendre compte de la manière dont ils recueillent et traitent les informations relatives à l'actualité universitaire.

Tenter d'évaluer l'influence de la presse sur les négociations qui accompagnent l'élaboration et l'application d'une réforme est un chantier pertinent pour comprendre les spécificités du système universitaire français. Enfin, à défaut de pouvoir évaluer le degré éventuel de déformation de la réalité opéré par les journalistes, on peut, en confrontant informations et analyses, révéler la complexité des prises de positions et aboutir à une connaissance plus fine des facteurs médiatiques et du poids réel des acteurs sur la réforme.

Bibliographie

Histoire de la presse

BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*. Tome V : de 1958 à nos jours, Paris, PUF, 1976.

90

BLANDIN Claire, « *Le Figaro* », *Histoire d'un journal*, Paris, Nouveau monde éditions, 2010.

BLANDIN Claire, « *Le Figaro* » : deux siècles d'histoire, Paris, Armand Colin, 2007.

DELPORTE Christian, *Histoire de la presse en France, XX^e-XXI^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2016.

DELPORTE Christian, *Histoire du journalisme et des journalistes en France : du XVII^e à nos jours*, Paris, PUF, 1995.

EVENO Patrick, *Histoire du journal « Le Monde » : 1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004.

EVENO Patrick, *Le journal « Le Monde » : une histoire d'indépendance*, Paris, Odile Jacob, 2001.

FORESTIER Yann, *L'école, exception médiatique. La France face aux enjeux des changements pédagogiques (1959-2008)*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Noël Luc et de Bruno Poucet, université Paris-Sorbonne, soutenue le 19 juin 2014.

JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias : des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 2015.

MARTIN Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997.

MARTIN Marc, *Histoire et médias : journalisme et journalistes français : 1950-1990*, Paris, Albin Michel, 1991.

Histoire de l'enseignement

CHEVAILLIER Thierry, MUSSELIN Christine (dir.), *Réformes d'hier et d'aujourd'hui : l'enseignement supérieur recomposé*, Paris, PUR, 2014.

DESVIGNES Arnaud, *Vers l'autonomie des universités en France. Les acteurs universitaires, politiques et syndicaux face à la réforme (1968-1984)*, thèse d'histoire sous la codirection de Jean-Noël Luc et Emmanuelle Picard, soutenue le 9 décembre 2016.

MUSSELIN Christine, *La longue marche des universités françaises*, Paris, PUF, 2001.

91

POUCET Bruno, VALENCE David (dir.), *La loi Edgar Faure : réformer l'université après 1968*, PUR, Rennes, 2016.

PROST Antoine, *Du changement dans l'école : les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Seuil, 2013.

PROST Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome IV: L'école et la famille dans une société en mutation*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981.

PROST Antoine, *L'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

